



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
RIUNIONE DI I 20 È 21 DI SITTEMBRE
REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE

2018/O2/054

Question deposee par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI
Au nom du groupe "ANDA PER DUMANE"

OBJET : Equité territoriale

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Nous souhaitons comme l'ont évoqué les syndicats, attirer à nouveau votre attention sur les options retenues dans le cadre de l'organisation de la nouvelle Collectivité.

Neuf mois se sont écoulés depuis la mise en place de la Collectivité unique et nous n'avons toujours pas d'organigramme complet. Tous ces signaux sont inquiétants et sèment le trouble dans les rangs du personnel.

Au nom de notre groupe nous rappelons la nécessité d'un équilibre territorial pourtant annoncé et affirmé en Comité technique, équilibre qui doit être réellement appliqué.

Des agents méritants sont en souffrance, la dégradation du climat social est un risque réel notamment par la défiance qui semble s'instaurer vis à vis de certains collaborateurs. Il en est de même avec des acteurs des territoires inquiets et en attente de réponses notamment dans le Cismonte.

Pas de réponses pour les associations culturelles sportives et autres, de même pour les élus dans les dossiers de subventions des collectivités qu'ils représentent , et pour le suivi social des citoyens.

Un retour en arrière historique qui ramène la Haute-Corse au rang de sous-préfecture.

L'institution réunit des individus et des groupes aux intérêts parfois divergents qui doivent trouver ensemble les équilibres permettant d'atteindre une performance globale.

Le rôle des organisations syndicales est complexe et les relations humaines se construisent avec de l'écoute afin de réussir les compromis qui atténueront les conflits préjudiciables au bien être des agents et à l'efficacité de l'action publique.

Nous vous demandons donc de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour apporter une réponse rapide et efficace.

La réussite d'un équilibre territorial attendu pour un service public accessible à tous reste un objectif prioritaire de notre assemblée.